Indispensable 1er Mai

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1973)**

Heft 224

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1027631

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne
Hebdomadaire romand
No 224 24 avril 1973
Dixième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 33 francs
jusqu'à fin 1973: 25 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
(bureau ouvert l'après-midi)
CCP 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Claude Droz
René Duboux
Jean-Claude Favez
Félicien Morel

224

Domaine public

Briser le monopole scolaire

Eclairée par les découvertes de la psychologie expérimentale, encouragée par les difficultés actuelles de l'école, la pédagogie progresse dans la voie de l'autonomie. Mais les utopies scolaires qu'elle propose entrent souvent en contradiction avec la société telle qu'elle est. D'où la question : faut-il placer la révolution avant l'école, ou croire cette dernière capable de changer l'homme et son environnement ?

D'où aussi les réformes qui s'effectuent peu à peu dans les pays occidentaux, Suisse y compris. La troisième thèse du rapport « Changer l'école », présenté à la Société pédagogique jurassienne, en résume l'essentiel : « La démocratisation des études est liée à l'abandon de toute sélection au profit de l'auto-orientation des élèves. Des cours à niveau — progressivement remplacés par un enseignement individualisé — alliés à des cours à option permettront de réaliser une école globale unique. »

Il y a quinze ans, de telles idées faisaient lever de larges oppositions politiques. Aujourd'hui elles ne semblent plus provoquer que l'ire des conservateurs à tout crin, du moins à droite. Car cette adaptation de l'enseignement aux besoins et aux capacités de chaque élève ne peut être qu'approuvée par les partisans de la démocratisation des études, par les pédagogues à la recherche d'une meilleure efficacité et par les adultes soucieux de mieux adapter la formation scolaire aux besoins multiples de la société.

Pourtant, il y a un an, nous avions déjà souligné (DP N° 170) que les lignes directrices des réformes en cours ne permettraient pas d'esquiver élégamment les heurts entre l'intérêt pédagogique et celui de la société et qu'elles impliquaient donc elles aussi, quoi qu'il en paraisse, des choix politiques.

La parution, depuis lors, de plusieurs rapports (voir le dossier), ramène maintenant l'attention sur des propositions concrètes, qui inspireront, et qui inspirent déjà, les réformes en cours dans de

SUITE DE L'EDITORIAL ET DOSSIER EN PAGES 2 et 3

Indispensable 1er Mai

Voilà des marchands d'esclaves qui ne cachent plus leur jeu ! L'Association suisse des industriels du textile fait, dans son rapport annuel, le bilan de la « crise » qui sévit dans le secteur du personnel (résumé de l'Agence télégraphique suisse) :

D'une part, le marché du travail est desséché et d'autre part, les installations de production ne peuvent pas être utilisées au mieux, le personnel quantitativement et qualitativement nécessaire faisant défaut. Il y a parmi les salariés de nombreuses personnes à faible rendement ou en faisant le moins possible, tant parmi les Suisses que les étrangers. « Il faudrait trouver les voies et moyens pour remplacer par d'autres ouvriers étrangers ceux qui ne sont pas au bénéfice d'un permis d'établissement et qui ont un rendement insuffisant ou un comportement nettement mauvais. Il faudrait faire en sorte que les ouvriers renvoyés n'obtiennent plus de permis de travail en Suisse pendant un certain temps. »

Ainsi, non contents de parquer les saisonniers à leur gré, les patrons du textile voudraient encore renvoyer à la maison ceux qui mettent leurs coudes sur la table en mangeant, ou ceux qui ne tiennent pas les cadences maximales. A quand le rétablissement des marchés d'esclaves en plein air où ces messieurs viendraient tâter les muscles des travailleurs vendus à la criée ?

Indispensable 1er Mai.